

## Article congrès IFLA Céline Huault Bourse CFIBD 2021

Il est difficile de sélectionner un point sur lequel s'attarder spécifiquement après avoir suivi ces 3 jours de congrès. J'ai constaté trois thématiques récurrentes tout à fait dans l'air du temps : la lutte contre la désinformation (Fake news, etc.), le changement climatique et les impacts du Covid.

J'ai apprécié le concept de la session « Advocacy (= plaider pour les bibliothèques) : le pouvoir du réseau », initié par la section « Management des associations de bibliothécaires » (MLAS). L'advocacy constitue effectivement un enjeu pour notre profession, dont nous parlons de plus en plus depuis quelques années. Ces démarches de plaider, communément menées auprès des organes décisionnaires aux échelles tant locales que régionales, nationales ou encore internationales (comme le fait l'IFLA), visent à montrer l'unicité et l'efficacité de notre travail, ainsi que l'importance de nos structures : bibliothèques, archives et centres de documentation. Cette session s'est déroulée en deux temps : sept ateliers participatifs d'une heure sur Zoom (un pour chaque langue officielle de l'IFLA) et leur restitution collective lors d'une session commune.

Nous étions une douzaine dans le groupe francophone animé par Pascal Sanz, originaires de France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Suisse et Liban. Les échanges ont été riches, tant dans notre groupe que dans les autres.

Ce travail d'advocacy concerne chaque bibliothécaire, archiviste, responsable de centre de documentation. Cela devrait être un réflexe. Ce travail est à mener dans la durée et est cumulatif : chaque action de plaider menée quelque part fournit des exemples, des preuves et des arguments à réutiliser ailleurs.

Le communiqué interrassociatif (associations signataires : ABF, ADBGV et ABD) sur les problèmes d'accessibilité aux bibliothèques et les risques d'inégalités d'accès suite à la mise en place du pass sanitaire constitue un exemple d'advocacy proche de nous.

<http://www.abf.asso.fr/1/22/931/ABF/-communiqu-le-pass-sanitaire-bombe-a-fragmentation-pour-la-lecture-publique->

Il est important de coopérer et de travailler en réseau, diffuser ses actions, ce qui est malheureusement parfois omis par manque de temps. Il est nécessaire de faire connaître ces bonnes pratiques et partager ces compétences via des formations (à intégrer dès la formation initiale des professionnels de l'information), ou encore via les publications professionnelles et réseaux sociaux.

Autre point crucial a priori à ce jour sans réponse : comment mesurer l'impact concret de ces démarches d'advocacy ? Cela est une bonne piste de travail pour la section MLAS.